

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Revue Politique et Littéraire

LE RÉVEIL**POLITIQUE — THEATRE — LITTERATURE — BEAUX-ARTS**

VOL. VI.

MONTREAL, 15 MAI, 1897.

No. 136

SOMMAIRE

Notre attitude future, *A. Filiatreault* —
 Résultat, *Vieux Rouge* — Sérénité,
Homo — Tardivel et Diana, Deuxième
 tranche, *Rieur* — Histoire de rire, *E.*
Lepelletier — La liberté des funérailles,
Me Houillanne — Varia, *Michelet*,
 1845 — L'art Musical, Sommaire du
 numéro de mai — FEUILLETON : Rome
 (SUITE) *Emile Zola*.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne
 sont pas les conditions ordinaires des autres
 journaux. Nous livrons le journal à domicile,
 [franco.] à raison de 25 cts par mois, payable au
 commencement de chaque mois. Tout ce que
 nous demandons au public est de voir le
 journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont
 payables tous les quatre mois et d'avance. Nous
 adresserons un numéro échantillon gratuit et à
 tous ceux qui en feront la demande.

Notre attitude future

Depuis l'élection du 11 mai, il est am-
 plement prouvé, que l'influence politico-
 religieuse du clergé national est profondé-
 ment émoussée. Le clergé est devenu une
 quantité négligeable en matière politique,
 et l'électorat ne veut plus se laisser guider
 dans ses opinions.

On nous permettra donc de l'abandon-
 ner et de nous livrer à l'étude des ques-
 tions éducationnelles et sociales.

Nous donnons aujourd'hui deux opi-
 nions sur le résultat des élections ; elles
 proviennent de deux sources différentes, et
 nous les publions afin de rester dans notre
 rôle, et de démontrer que le RÉVEIL est
 bien toujours une tribune libre accessible
 à toutes les opinions bien exprimées.

A. FILIATREULT.

Nous recevons avec plaisir, toutes les
 communications que nos amis voudront
 bien nous adresser sur des sujets d'intérêt
 général, et nous les publierons si elles sont
 bien dans la note du journal.

LE RESULTAT

Si jamais journal fut à son aise pour parler des élections provinciales qui viennent de se passer dans Québec, c'est bien le *RÉVEIL*.

Les liens de parti ne nous gênent pas. On a pu le constater par la façon dont nous avons établi notre situation dès le début.

Nous n'attendons rien des partis, que des mauvais coups auxquels nous sommes faits, et qui n'altèrent pas nos instincts de bons caniches.

Aussi, proclamons-nous que nous sommes enchantés du résultat des élections, enchantés de la victoire libérale.

M. Marchand n'était pas le chef suivant notre cœur. Nous l'avons dit assez haut pour qu'il n'y ait pas d'erreur; mais il nous fait plaisir de voir que nos amis soient assez nombreux aujourd'hui, pour compenser ce qui pourra manquer à l'homme qui les conduit.

Nos aspirations n'ont pas changé avec le succès et nous demandons aujourd'hui ce que nous demandions hier.

Notre demande est désintéressée, car elle ne nous touche pas directement.

Ce n'est ni du patronage, ni de la protection.

Nous voulons un changement dans l'éducation de la province.

M. Flynn avait promis de dépenser \$50,000 pour l'amélioration du sort des instituteurs et de la tenue des écoles.

M. Marchand y a été de quatre de mieux et a promis \$200,000.

Nous n'avons pas trouvé sérieuse cette passade de cartes devant le public, et on nous a traité d'insoumis.

C'est bon.

Mais, maintenant, arrivons aux faits.

A quoi serviront ces \$200,000 si on les remet aux mains du Conseil de l'Instruction Publique tel qu'il est aujourd'hui. Ce serait aussi bien laisser l'argent dans le coffre.

Ce qu'il faut avant tout, c'est étouffer le Conseil de l'Instruction Publique, l'étouffer sans phrase et créer un ministère de l'Instruction Publique, responsable aux pères de famille et au peuple.

Ensuite on pourra constituer un conseil Consultatif, cela nous est égal.

L'essentiel, c'est que les évêques cessent d'être maîtres de l'éducation.

Nous sommes prêts, — voyez comme nous sommes bons — à ne pas les faire disparaître complètement.

Au contraire, qu'on en laisse donc quelques-uns dans le conseil réformé; ils ne sont pas dangereux quand ils n'ont ni la crosse ni la verge en mains. Et puis ce sera un spectacle si réjouissant de leur voir passer sous le nez toutes les mesures qu'ils ont tuées jusqu'à ce jour.

Une seule chose jusqu'à présent a empêché l'idée de l'abolition du Conseil de l'Instruction Publique de faire son chemin, c'est la frayeur de l'influence des curés dans les campagnes en temps d'élections. Ce sentiment est mort.

L'influence cléricale a vécu.

Un aveugle seul peut nier que le résultat des élections du 11 Mai ne soit le triomphe de l'affranchissement populaire des filets du cléricalisme.

Ce n'est ni Marchand, ni Laurier, ni même M. Mercier qui ont gagné mardi; ce n'est pas M. Flynn qui a perdu la bataille, c'est le curé qui a été battu, c'est le père de famille qui a gagné.

Il a suffi que le peuple se sentit le maître pour qu'il change de front.

On raconte qu'à Trois-Rivières, l'évêque Laffèche est arrivé à l'heure de l'ouverture à un poll, où se trouvait déjà, à la porte, un électeur qui attendait.

L'officier rapporteur, un bon bleu, dit à l'homme :

— Laissez donc passer Monseigneur ?

— Pourquoi cela, répondit fièrement le canadien. Ici nous sommes au poll, je suis autant que lui, qu'il attende son tour.

Et le vieil autoritaire ne dit rien, mais pensa que les temps sont changés !

Maintenant que le gouvernement a une majorité d'une trentaine, rien ne l'empêche de mettre hache en bois et de bûcher le conseil.

Le peuple s'attend à quelque chose dans le sens de la réforme de l'éducation.

M. Marchand n'a qu'à se laisser aller.

Qu'il fasse signer un round-robin et il aura l'approbation de tous ses partisans et de tout le public en dehors des hypocrites.

Inutile d'attendre plus longtemps, le moment est bon, l'instant est propice.

Les curés ne crieront pas plus pour cette rognure de leur pouvoir éducationnel qu'ils ne crient aujourd'hui pour leur décadence politique.

Nous ne disons pas à M. Marchand qu'il aura notre support s'il fait cela. Il nous a prévenus qu'il ne voulait pas de nous.

Mais nous aurons au moins la joie de pouvoir dire que les libéraux ont fait quelque chose à Québec.

Mercier avait restitué les biens des Jésuites.

Que M. Marchand rende ceux des pères de famille ; ça vaudra mieux.

Pour nous, ce sera la pierre de touche à laquelle nous essaierons notre nouveau chef.

VIEUX ROUGE.

SERENITE

Celui qui pourrait exposer les multiples raisons qui ont poussé la Province dans la voie du libéralisme, d'une façon si persévérante et si enthousiaste, serait un bien habile homme. Si habile, même, que nous devons renoncer à le voir et surtout, à l'entendre. Nous ne rechercherons donc pas les causes complexes qui, depuis quelques années, ont produit une modification si radicale dans notre population.

Sans prétendre donner à notre organe une importance capitale, nous avons la fierté de constater que c'est grâce, pour beaucoup, aux invincibles guérillas du *Canada-Review* et du *RÉVEIL*, que notre bon peuple a pu s'engager dans la voie du libéralisme, voie dégagée de toutes les embûches du castorisme, au prix de nos efforts persévérants autant que désintéressés,

Le peuple a jeté son cri. Ce cri, vigoureux et mâle le 23 juin dernier, a été formidable mardi. Ces deux élections, qui ont réduit en poussière un parti naguère puissant, ont une signification à laquelle nul ne se trompe. Elles prouvent que le peuple est las d'obéir au caprice, las de subir l'arbitraire, las d'être un instrument servile, lui qui peut dicter sa volonté.

Et cette lassitude est d'autant plus marquée que ceux qui ont jamais dicté leurs ordres avec arrogance toujours, avec violence quelquefois, s'étaient tenus cette fois dans une sage réserve. En effet, on ne peut rien reprocher au clergé relativement à son intrusion dans les questions électorales ; et il convient de reconnaître que durant cette importante campagne électorale, à part une ou deux sottises isolées qui ne peuvent retomber que sur leurs maladroits auteurs, le clergé a eu une attitude réservée et digne que nous sommes les premiers à reconnaître et dont nous lui savons gré.

Loin d'exploiter le triomphe libéral au profit des idées que l'on nous prête généralement, c'est-à-dire au lieu de crier, avec certains sots : le clergé est mâté ! nous nous réjouissons d'avoir constaté l'impassibilité et la sagesse de ce clergé. Pour une fois, la volonté populaire s'est librement manifestée ; le clergé n'est pas intervenu

et il lui reste maintenant le loisir de faire une expérience décisive : celle de constater si la forme du gouvernement actuel est compatible ou non avec la foi vive qui anime nos populations, et avec les progrès intellectuels offerts à notre avidité mentale.

L'expérience vaut d'être tentée loyalement de part et d'autre, et nous serons les premiers, au RÉVEIL, à la favoriser.

On verra alors si toutes les accusations passionnées que l'on a portées contre nous peuvent résister à la vérité, qui est celle-ci : Le pouvoir religieux et le pouvoir civil se complètent naturellement et contribuent, par leur paisible alliance et leur sage emploi, à la prospérité des peuples. Nous n'avons guerroyé contre le premier de ces deux pouvoirs, également nécessaires, que lorsqu'on a voulu nous courber exclusivement sous son joug.

Mais aujourd'hui que de raisonnables concessions, (préludes de concessions plus complètes), nous sont tacitement promises, nous serions inexcusables de nous montrer intraitables, alors que notre puissant clergé, tout en demeurant absolument digne, a enterré la hache de guerre et nous a laissés libre de choisir nos représentants. C'est à nous qu'il appartient de prouver que notre choix est éclairé, que nos mandataires ont été pris parmi les plus dignes, et que ce n'est pas avec un esprit systématiquement frondeur que nous avons combattu si implacablement le clergé, lorsqu'il nous refusait le droit de nous prononcer sur nos affaires purement temporelles.

Et c'est précisément à l'instant où nous avons le bonheur—oui, le bonheur—de constater que l'apaisement se fait, que nous avons pu voir combien le clergé peut nous être utile en bornant son action aux seules œuvres auxquelles il est destiné par vocation, c'est à-dire aux œuvres hautement philanthropiques.

Ainsi, mercredi matin, nous avons vu passer un convoi d'immigrants Bretons se rendant dans les plaines fertiles du Nord-Ouest, pour coopérer à la colonisation de ces territoires prodigieux qui n'attendent que le travail de l'homme de bonne volonté. Ces Bretons et ces Bretonnes, gens su-

perbement taillés, agriculteurs pleins de bon vouloir et d'expérience, munis d'un pécule suffisant pour parer aux chances contraires des commencements d'une fondation sérieuse, étaient sous la conduite de deux bons prêtres, assistés de cinq ou six dévouées religieuses, et tout ce groupe de braves gens allait là-bas, porter dans les steppes désertes, les germes des mœurs honnêtes et pures de la pieuse Bretagne et fonder un noyau de vieux français parlant notre langue. Quand des prêtres et des religieux des deux sexes se dévouent à de telles œuvres, on ne saurait forfaire au patriotisme sans leur refuser un hommage sincèrement respectueux ; quand, d'autre part, les prêtres et les religieux participent, dans les villes, au mouvement du progrès qui nous anime avec une force irrésistible ; quand ils nous tendent la main et se bornent à nous gouverner par l'exemple de leurs vertus, alors nous sommes avec eux, cette main qu'ils nous tendent, nous les appelons nos frères, nous les comprenons et nous brûlons de les égaier.

L'irrésistible poussée de libéralisme, c'est-à-dire de saine raison, de vraie justice et de sage liberté qui semble avoir agi sur nous depuis un an. va-t-elle avoir pour conséquence de faire régner la paix religieuse parmi nous ?

Oh ! que cela serait désirable ! Et quelle félicité, si ce beau rêve se réalisait.

HOMO.

TARDIVEL ET DIANA

DEUXIÈME TRANCHE

Comme peu de nos lecteurs reçoivent la *Vérité*, nous tenons à donner intégralement l'article de M. Tardivel, sur la mystification Diana Vaughan, et nous le commenterons ensuite :

Bien que mes adversaires aient déclaré que j'étais allé à Paris " pour prêter la main à la fumisterie Vaughan ", c'est moi qui, le premier ai fait connaître, en Amérique, le cynique avoué de Léo Taxil, que l'histoire de Diana Vaughan est une ignoble mystification. C'est la dépêche que j'ai transmise à M. le Dr Boulet, mardi matin, le

20 avril, qui a donné de ce côté-ci de l'Atlantique le premier compte-rendu sommaire de la conférence du 19 avril. Le *Herald* de New-York, ordinairement si entreprenant quand il s'agit de câblesgrammes, et qui a une édition publiée à Paris même, n'est venu qu'en second lieu. Le télégramme du journal américain qui annonce la fin de la mystification Taxil est daté du 24 avril et n'a été publié que le 25.

J'insiste sur ces détails pour bien marquer que j'ai racheté ma parole. J'ai toujours promis à mes lecteurs que s'il y avait mystification dans l'affaire Vaughan, je serais l'un des premiers à proclamer et à dénoncer cette mystification aussitôt qu'elle serait clairement établie, d'une façon ou d'une autre.

J'ai été le premier à flétrir le fumiste, en Amérique, après sa hontense confession.

Je ne regrette donc nullement mon court voyage en Europe ; il m'a permis de prouver à mes amis et à mes adversaires que si je puis être trompé je n'hésite pas un seul instant à rebrousser chemin, quand il le faut.

Je ne le regrette pas pour une autre raison : ma présence à Paris, le 19 avril dernier, m'a valu d'assister à la scène la plus invraisemblable qui se puisse concevoir. Si je n'avais pas vu cela de mes yeux, je n'aurais pu croire à la réalité de ce qui s'est passé à cette réunion inoubliable. Il y a certaines choses qu'il faut contempler soi-même pour pouvoir s'en rendre compte. Le cynisme vraiment satanique de Léo Taxil est de ce nombre.

Nos jeunes gens vont à Paris pour étudier les misères physiques de l'homme afin de pouvoir mieux les soulager. Ils vont là aussi pour étudier toutes les sciences profanes. Car, qu'on aime Paris ou qu'on ne l'aime pas, il faut reconnaître que, dans le monde entier, il n'y a pas d'endroit où l'esprit humain puisse acquérir des connaissances, en bien ou en mal, plus rapidement et plus facilement.

Dans l'espace d'une heure et demie j'ai plus appris, à Paris, l'autre soir, que je n'aurais pu apprendre dans mon bureau pendant une année entière. J'ai vu jusqu'à quelles profondeurs peut aller la perversité humaine—si toutefois c'est

vraiment la perversité humaine et non pas diabolique que j'ai vue. J'ai sondé les abîmes de l'hypocrisie. La nature humaine m'a été révélée sous un aspect hideux que je soupçonnais à peine. J'ai eu sous les yeux un monstre, non pas physique, mais moral : un être humain à qui le sentiment de la pudeur manque absolument ; qui se fait gloire de ce dont rougissent les hommes ordinaires ; qui, de propos délibéré, provoque chez ses semblables le mépris et le dégoût et qui se délecte dans la manifestation de ces sentiments à son égard, comme d'autres se complaisent aux applaudissements et aux acclamations.

C'a été pour moi une "leçon de choses" d'un nouveau genre, douloureuse mais salutaire.

M. Bois, de la *Vérité* de Paris, commence ainsi son compte-rendu de la conférence du 19 avril.

Un journaliste du Canada, M. Tardivel, est venu en France exprès pour assister à la séance d'hier et voir Diana Vaughan. D'autres sont venus de moins loin, mais ils n'ont rien à regretter : ils ont assisté à une scène comme on n'en voit pas deux dans une vie.

En effet, on peut regretter ce qui est arrivé, mais personne ne regrettera de l'avoir vu.

Il y a autre chose que je ne regrette pas, non plus, bien que cela puisse paraître étrange : c'est d'avoir cru à la bonne foi et à la sincérité de Léo Taxil.

Le lendemain de la manifestation, la *Croix*, de Paris, disait :

Les catholiques conserveront le souvenir de cette mystification dont ils ont été les dupes bien naturelles ; les hommes bons et loyaux sont et seront toujours les victimes des hypocrites et des voleurs. C'est à leur louange.

Taxil n'était pas un hypocrite ordinaire. Pour mieux jouer son rôle, il avait su, depuis sa prétendue conversion, conformer sa vie, ostensiblement, à sa nouvelle condition de "catholique" croyant et pratiquant. C'est au point que ceux qui l'accusaient d'imposture, et qui avaient manifestement raison, au fond, n'ont pu apporter aucune preuve à l'appui de leurs affirmations.

On l'a accusé de s'être enfui de Trente, d'avoir

manqué au rendez-vous avec Mgr Lazzareschi. C'était manifestement faux.

On l'a accusé d'avoir produit une fausse Diana Vaughan à Villefranche. Pendant des mois et des mois, Taxil a demandé à être confronté avec ceux qui l'accusaient de ce méfait. Personne n'a pu relever le défi.

On a prétendu, ensuite, que, depuis sa "conversion", il vendait ou laissait vendre par sa femme ses anciens ouvrages impies. M. l'abbé Mustel a offert 200 frs par exemplaire à ceux qui voulaient déposer à l'archevêché de Paris d'anciens livres de Taxil vendus par lui, par sa femme ou par toute autre personne, depuis 1885. Taxil lui-même a offert 1000 frs par exemplaire. Pas un seul exemplaire n'a été produit.

On l'a accusé, on l'accuse encore de s'être "assis sur les bancs de la correctionnelle, coupable de détournements de fonds et d'attentats à la pudeur publique." Cela n'est pas vrai.

On a raconté qu'il avait été vu dans une brasserie du quartier latin chantant des chansons obscènes et blasphématoires. Examiné de près ce grief a semblé se réduire à la récitation d'une farce, grossière et grasse, mais non point incompatible avec la foi et des mœurs réglées.

D'une manière générale, on disait qu'il vivait habituellement dans la dissipation et même dans la débauche, passant ses nuits dans les bouges les plus infects de Paris. Outre l'absence de toute preuve à l'appui de cette accusation, on pouvait alléguer contre ceux qui attaquaient ainsi Taxil l'in vraisemblance de l'accusation. Comment un homme plongé dans de tels vices aurait-il pu accomplir la somme de travail que Taxil a dû s'imposer, maintenir la tension d'esprit voulue pour mener à terme sa colossale mystification qui dure depuis douze années ?

Taxil pratiquait ses devoirs religieux avec une régularité apparente. A Trente, je l'ai déjà dit et je le répète, sa tenue, dans l'église et à la sainte Table, était parfaite. Son recueillement était vraiment édifiant, en même temps qu'il était sans la moindre affectation de sainte-nitouche.

Qu'on relise les lettres qu'il a écrites à l'*Univers*, pendant la polémique qui a suivi le cou-

grès de Trente et la prétendue défection du Dr Bataille, et l'on sera forcé d'admettre que le ton est absolument chrétien : humble, modeste, repentant. Son langage modéré faisait même un singulier contraste à côté des emportements de ceux qui l'attaquaient.

Il avait, de plus, le don des larmes. Quand il voulait paraître ému, il pleurait. J'ai été moi-même témoin de ce prodige ; et des amis de Paris m'ont affirmé avoir vu maintes fois, le même phénomène. Au moment où il devait le plus jouir de son infernale mystification, il avait la figure décomposée et les yeux pleins d'eau !

Il aurait fallu une révélation divine pour pouvoir lire ce qui se passait réellement au fond de cette âme ; et comme je ne prétends pas jouir d'un tel privilège, je n'ai pas honte d'avouer que, ne jugeant les hommes que d'après ce que je vois, j'ai été complètement et absolument trompé par Léo Taxil. J'avais, dans les derniers temps surtout, des doutes sur l'identité et la conversion de Diana Vaughan ; mais je n'avais pas l'ombre d'un doute sur la sincérité de Taxil, et je pensais que s'il y avait mystification il serait au nombre des mystifiés.

Que mes aimables confrères s'amuse à mes dépens autant qu'ils se le promettent, je ne rougirai jamais d'avoir cru à la conversion de Léo Taxil et d'avoir défendu cet homme, ce monstre si l'on veut, contre des attaques qui me paraissent injustes et qui l'étaient réellement, dans un sens, puisque ceux qui les portaient ne pouvaient pas les prouver.

Il est fort possible que c'est Taxil lui-même qui a inventé et fait mettre en circulation plusieurs accusations portées contre lui, mystifiant ainsi ceux-là même qui le dénonçaient. Dans sa conférence, parlant de la prétendue suture survenue entre lui et Bataille après le congrès de Trente, il a dit :

Toujours nous avons été d'accord, et les lettres injurieuses publiées contre moi par l'*Univers*, c'est moi qui les ai écrites. Si les rédacteurs de ce journal en doutent, je puis leur lire les phrases de ces lettres qu'ils ont retranchées, probablement parce qu'ils les trouvaient trop injurieuses.

Naturellement, l'*Univers*, qui prétend à une sorte d'infaillibilité dont le Pape lui-même ne jouit pas, déclare que cela est faux ; mais il ferait peut-être mieux de mettre Taxil au défi d'indiquer les phrases en question.

La semaine prochaine, nous donnerons la Dernière tranche.

RIEUR.

HISTOIRE DE RIRE

La fumisterie est un genre un peu démodé. Comme la ballade, elle sent son vieux temps. Frédéric Soulié, en créant son type de Gangneret, le farceur perpétuel, qui scande ses facéties d'un monotone et parfois sinistre : "histoire de rire!", a épuisé la matière. Vivier, Sapeck et quelques autres loustics distingués n'ont jamais fait que rabâcher des tours et des bouiments traînant les répertoires forains. L'original et l'inédit faisaient complètement défaut à ces fumistes notoires. Dans les recueils de vieux ans, leurs meilleures inventions se trouvaient consignées.

Rien n'est plus difficile que d'innover dans ce genre spécial. On peut dire que l'homme qui trouve une farce neuve est un inventeur plus remarquable que l'astronome qui découvre une étoile. Aussi une mention spéciale, dans les annales de ce temps, doit être réservée au sieur Léo Taxil, pour la mystification dont il vient de se vanter dans sa curieuse et cynique conférence, où, comme il avait précédemment jeté le masque de libre-penseur qu'il avait si fructueusement porté, il lance aux orties la cagoule de pénitent dont il s'était affublé.

Ce triste personnage avait des antécédents caractéristiques. C'est sur ma proposition qu'il fut en 1881, expulsé ignominieusement du congrès anti-clérical.

Il avait été convaincu, malgré une transaction postérieure intervenue avec un homme d'affaires, M. de Beauvoir, de piraterie littéraire et de contrefaçon, au détriment d'un pauvre homme de lettres (affaire Roussel de Méry). Il fut chassé de la franc-maçonnerie par un vote de la loge le Temple des Amis de l'Honneur français. (Bul-

letin officiel du Grand-Orient de France, livraison de janvier 1882).

M. Henry Fouquier écrivait à ce propos, dans *Le XIXe Siècle*, le journal libre-penseur d'Edmond About et de Francisque Sarcey :

"Le Congrès anti-clérical avant de se séparer, a fait une bonne bêtise. Il comptait parmi ses membres un homme dont je n'ose même pas dire qu'il est un fanatique aveugle, M. Léo Taxil compromettant la cause de la philosophie par des publications scandaleuses et ordurières. M. Léo Taxil a donc été exécuté à la tribune par un des principaux membres du Congrès..."

Dans *La Justice* M. Sutter Laumann appréciait ainsi le rôle du renégat Léo Taxil.

"Les amis de Léo Taxil affirment que, s'étant surmené par un travail sans relâche, ses facultés cérébrales sont un peu dérangées. D'autres n'en croient rien et voient dans la conversion du fougueux anti-clérical une monstrueuse politique. M. Léo Taxil est peut-être fou, c'est possible, et comme cet état ne daterait pas que d'hier, ou ne pourrait avoir que de la compassion pour ce malheureux. Dans le cas contraire, s'il est parfaitement sain de corps et d'esprit, le mouvement tournant qu'il vient d'opérer ne saurait contrister que les jobards. Pour nous qui n'avons jamais pris M. Léo Taxil au sérieux, nous ne ressentons ni colère ni indignation. Nous ne voyons en M. Léo Taxil, se retirant de la libre-pensée, qu'un négociant qui se retire du commerce après fortune faite."

Cette juste appréciation était inexacte. M. Sutter Laumann se trompait quant à la fortune réalisée : car il venait d'être déclaré en faillite (sous son nom ou sous celui de sa femme ou de tout autre prête-nom) lorsqu'il éprouva le besoin de se convertir.

Il faut croire qu'aujourd'hui le cléricalisme ne marche pas et que le "négociant" en littérature pense quitte de nouveau la partie. Où va-t-il ? Que tentera-t-il ? C'est là notre moindre souci. Ce qu'on a lu plus haut lui interdit de chercher de nouveau à duper les libres-penseurs et à les mystifier, comme il a mystifié l'église.

Ainsi il a confessé que toutes ces inventions mi-obolantes, les fameuses relations de Diana

Vaughan avec le diable, le " palladisme " religion satanique inventée par lui de toute pièces, toute cette combinaison religioso-financière n'était qu'une farce, une simple plaisanterie.

Le drôle est amusant cette fois. Car ce qu'il déclare une fumisterie, des milliers de prêtres, non des moins importants, le cardinal Rampolla, le nonce et le pape en tête, y ont cru sincèrement. Ils ont donné la consécration de leur autorité, de leur caractère imposant à ces bourdes grotesques. Léo Taxil, flanqué de Mlle Diana Vaughan, dactylographe, a été considéré comme un père de l'Église. Aujourd'hui tout s'écroule, et le pape et les évêques sont obligés de reconnaître qu'on les a fait passer pour des " jobards " tout comme ces libres-penseurs autrefois dupés par lui, comme le constatait Sutter-Laumann.

Au fond ces curés, ces chanoines, ces évêques, ces docteurs en théologie sont excusables d'avoir pris pour parole d'Évangile les blagues du farceur renégat. Est-ce qu'ils n'enseignent pas couramment des absurdités aussi évidentes de sottise et de duperie que les apparitions de Diana Vaughan ? Le sieur Léo Taxil avait ajouté le mystère du palladisme aux mystères déjà reconnus de l'incarnation et de la Sainte-Trinité. Quand on érige l'in vraisemblance et l'impossible en articles de foi on est mûr pour toutes les sottises et l'on ne saurait se plaindre d'avoir été l'objet des mystifications d'un fumiste, que le pape a béni et que les cardinaux recommandent aux fidèles comme un modèle d'édification, comme l'admirable exemple d'une conversion touchante. Le clown Léo Taxil a exécuté sa dernière pirouette. Il ne fera plus ni recettes ni dupes. *Amen.*

E. LEPELLETIER.

EN DERNIER RESSORT

Lorsque vous aurez épuisé la liste des remèdes préconisés pour le traitement du rhume, de la grippe et de la bronchite sans avoir obtenu la guérison attendue prenez le BAUME RHUMAL qui vous donnera un soulagement immédiat.

Nos abonnés retardataires sont priés de faire remise immédiatement.

La liberté des funérailles

La paix de la tombe semble parfois un vain mot. Toutes les querelles ne sont pas apaisées par la mort, qui en suscite au contraire de nouvelles, lorsque l'intolérance humaine se met à lutter autour d'un cadavre. Une affaire récente nous le montrait bien, affaire curieuse autant que triste, et dont la répétition, pour être rare peut malheureusement se produire. A qui appartient un mort, qui peut fixer la forme de ses funérailles, la famille y a-t-elle, comme on le voit, d'ordinaire, des droits absolus, l'enterrement civil et religieux est-il abandonné à l'opinion des survivants, plutôt que conforme à celles du défunt ? Telle était la question qu'avait à résoudre au début de ce mois le juge de paix du 10^e arrondissement de Paris.

M. de Jouvencel, ancien député de Seine-et-Oise, venait de mourir dans un âge avancé. Républicain alors que les idées libérales étaient encore loin de triompher, que les pouvoirs se liguèrent contre elles, et que l'Église leur faisait la guerre la plus acharnée, M. de Jouvencel avait pris en haine la religion. Comme trop de Français, qui confondent catholicisme et christianisme il avait rejeté sur les croyances le blâme que méritaient surtout leurs défenseurs, et il avait cru trouver la sérénité de son âme dans la libre-pensée. Ses actes politiques, ses écrits nombreux, l'avaient tous montré adversaire décidé de l'Église. Ce qu'il avait été durant sa vie, il voulut le rester après sa mort. Dans son testament, écrit le 2 mars dernier, alors que la maladie n'avait pu encore porter atteinte à sa lucidité d'esprit, il déclarait qu'il voulait des obsèques purement civiles et qu'il désirait être incinéré.

Il tenait en quelque sorte à ce que son corps lui-même servit aux idées que son esprit avait professées, et qu'il échappât jusqu'à la fin à l'Église dont il s'était depuis longtemps séparé.

Mais, si M. de Jouvencel n'était plus catholique, sinon de naissance, il n'en était pas de même de sa famille. Nous ne convertissons guère les nôtres à nos doctrines, ce sont même les plus difficiles à convertir. Moins encore que dans son pays, nul n'est prophète en sa famille.

Fervent libre-penseur, M. de Jonvencel, coutraste fréquent en France, avait une femme fervente catholique. Sitôt donc que celle-ci eut ouvert le testament, et comme l'exécuteur testamentaire, M. Hubbard, député de Seine-et-Oise, voulait faire respecter les dernières volontés du défunt, elle s'y opposa énergiquement. Elle porta aussitôt la question devant le juge de paix de l'arrondissement, car tous ces litiges sur les cérémonies funèbres, qui demandent une procédure simple et une prompt solution, relèvent de la justice de paix.

La réglementation des funérailles, par les rapports qu'elle a avec la question la plus troublante, la question religieuse, présente assez de gravité pour que le législateur s'en soit occupé à plusieurs reprises et ait cherché à la fixer d'une manière satisfaisante. A certaines époques, lorsque l'Eglise dominait et abusait de sa domination, la liberté la plus sacrée de toutes, celle de mourir en paix et de garder sa foi jusque dans le tombeau, avait été violée. Près de nous encore, rappelez-vous certains préfets de l'ordre moral interdisant les enterrements civils, ou ne les autorisant qu'au début du jour, et forçant ceux qui ne voulaient point se soumettre aux beautés de la religion officielle, d'être enterrés comme des pestiférés. La loi du 15 novembre 1887 essaya de porter un définitif obstacle à toute velléité semblable, et de soustraire à l'arbitraire du pouvoir des faits sur lesquels il ne doit avoir aucun droit. On doit mourir comme on vit, librement. Si les enterrements pouvaient être prohibés ou tolérés, suivant que leur forme religieuse plairait à un fonctionnaire clérical, ou déplairait à un fonctionnaire athée, la liberté de conscience elle-même serait atteinte. Toutes les formes religieuses adoptées pour les funérailles doivent être permises, pourvu qu'elles ne nuisent à la tranquillité publique, ou ne blessent elles-mêmes les convictions d'une partie des citoyens. Un enterrement ne doit être ni une mascarade, ni une protestation ; mais le corps d'un homme ne peut être soumis à des rites que son âme répudia durant sa vie, et l'absence de formes religieuses est aussi légitime qu'une forme déterminée.

A qui seulement s'en rapporter pour le choix de ces formes ? A la famille du défunt ? Ce système, pour séduisant qu'il paraisse, offrait lui-même de graves inconvénients.

Les idées ne se transmettent pas comme les biens, et les membres d'une même famille pourront avoir les opinions les plus diverses, parfois les plus opposées. A la parenté du sang ne correspond pas toujours la parenté intellectuelle, la communion de la foi. Laisser la famille d'un mort juge souverain du rite à suivre pour ses funérailles, c'était risquer de retomber dans les mêmes injustices. La pensée du mort, les idées qu'il avait professées durant sa vie, pouvaient être transgressées sur son corps par une famille intolérante.

Le mieux était de s'adresser au mort lui-même pour savoir quelles funérailles il réclamait, et de rechercher quelles avaient été sur ce point ses volontés suprêmes. S'il avait négligé de les exprimer, la famille, gardienne naturelle de ses croyances, était libre de choisir la forme des funérailles que mieux que personne elle savait lui convenir.

Mais, si, d'une manière formelle, il avait réglé ce point avant de mourir, son désir devait être respecté par les siens, et au besoin défendu par l'autorité. Lorsque le testament laissé par le mort règle donc nettement les funérailles qu'il a entendu recevoir, il doit être scrupuleusement suivi, même s'il était en contradiction avec la famille entière.

Cette loi m'apparaît juste et vraiment respectueuse de la liberté de conscience. Nos biens peuvent appartenir à nos proches, leur revenir à notre mort. Notre âme n'est qu'à nous. Toute croyance doit être respectée. Et ce principe, l'Eglise romaine devrait enfin le comprendre, est autant en sa faveur que contre elle. Il empêche qu'à certaines heures de tyrannie anticléricale, succédant aux époques où le cléricisme voulait nous asservir, on ne cherche à employer contre elle les mêmes vexations qu'elle encouragea, et à lui enlever une liberté qu'elle ne voulait pas laisser aux autres.

Le testament fait donc loi, quand il détermine les funérailles qu'a voulues le défunt. Mais ce

testament est-il tout puissant, et rien ne peut-il le contredire? Celui qui l'écrivit n'a-t-il pu ensuite passer à d'autres convictions revenir peut-être à celles qu'il avait reniées? Un testament n'est qu'une preuve de volonté. S'il est manifeste que cette volonté a changé depuis sa rédaction, faudra-t-il néanmoins s'y soumettre servilement? Ce serait une exagération visible du principe de liberté reconnue par la loi de 1887, et qui tournerait contre celui même pour lequel il existe. Aussi la rétractation d'un testament en matière de funérailles est-elle possible s'il ressort des faits soumis au juge, la preuve évidente qu'avant de mourir le défunt avait renié ses croyances antérieures pour s'attacher à d'autres, ce seront celles-ci qui devront triompher.

Mme de Jouvencel présentait bien des faits semblables à l'appui de sa demande. Quelques jours avant de mourir, son mari aurait reçu les visites d'un abbé qu'il connaissait, M. Loysou, aumônier du lycée Lakanal. Il se serait confessé à lui, puis d'un autre aumônier, aurait reçu le sacrement de l'extrême-onction. Ces actes auraient eu lieu lorsqu'il possédait encore toute sa raison.

Mme de Jouvencel offrait de prouver ces faits, et demandait au juge d'ordonner une enquête à ce sujet. M. Hubbard s'y est opposé. Il ne croyait pas que M. de Jouvencel eût été ainsi capable de changer subitement d'attitude, et de revenir quinze jours après son testament, aux idées qu'il y combattait. Il soutenait en outre que, même exacts, ces faits ne prouvaient pas un changement de volonté absolu chez le défunt. Comment s'opèrent ces conversions *in extremis*? Ne sont-elles pas souvent favorisées par la faiblesse du malade, l'obsession de son entourage, et l'Eglise a-t-elle bien le droit d'invoquer une adhésion à son credo opérée dans de telles conditions?

Le juge de paix a donné raison à M. Hubbard. Il a déclaré que pour annuler une déclaration aussi formelle que le testament de M. de Jouvencel, il faut, sinon un autre écrit, au moins des faits absolument convaincants, et que l'espace de conversion suprême du défunt n'offrait pas caractère. Il a donc déclaré que les obs-

ques auraient lieu civilement. Sur appel, le président du tribunal civil a confirmé le jugement.

Tandis que le corps de M. de Jouvencel était incinéré, après que les apôtres de la libre-pensée l'eurent civilement enguirlandé de discours laïques, Mme de Jouvencel et sa famille faisaient célébrer dans une église un service religieux, à la mémoire du défunt, mort, disaient les faire part, "muni des sacrements de l'Eglise." Il était dit, en vérité, que cet adversaire du catholicisme, quoique mort, lutterait encore contre lui. Cette lutte est, d'ailleurs, d'une grande tristesse. Quel acharnement existe-t-il donc chez les dévots, dévots de la libre-pensée comme de l'Eglise? Contre cet acharnement, la loi est impuissante. En voulant l'apaiser, en proclamant la liberté qu'a chacun de mourir selon son gré, elle ne fait que l'exciter. La parole du Seigneur restera-t-elle éternellement vraie: "Je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive?"

Me HOUILLANNE.

L'ART MUSICAL

SOMMAIRE DU NUMERO DE MAI

Pourquoi nous avons si peu de Musiciens, Critique Musicale, Causerie, Le Nouvel Opéra-Comique de Paris, Victor Staub, Musique de Chambre, Règlement sur la Musique Sacrée, Fervaal, Johann Brahms, Marie Van Zandt, Notes et Informations, Chopin (Suite), De l'Origine des Maîtres de la Symphonie (Suite), Petit Cours d'Harmonie Pratique, Académie de Musique de Québec, Correspondance d'Europe, Correspondance d'Amérique, Soirées-Concerts, Instruments.

MUSIQUE—Nocomis (Piano, à quatre mains.) N. A. Wollenhaudt; Rondel, A. Chérion.

ABONNEMENT—Un an, ville, \$1.15; Campagne, \$1. En dehors du Canada et des Etats-Unis, \$1.25; Le numéro, 15 cts.

Adresser les abonnements, Boîte Postale No 2181, Montréal ou 1676 Rue Notre-Dame.

UN VRAI TRIOMPHE

Le triomphe de la science médicale: le BAUME RHUMAL guérit toux, gripes, rhumes, bronchites sans nécessiter de régime spécial. 25c partout

VARIA

Prêtres, vous êtes nombreux et bruyants, vous êtes forts de mille moyens matériels, d'argent, de crédit, d'intrigues, de toutes les armes du monde, vous n'êtes faibles qu'en Dieu.

Ne vous récriez pas ici. Raisonnons plutôt ; essayons, si vous êtes des hommes, de voir ensemble ce que c'est que la religion. Hommes spirituels, vous ne la mettez pas apparemment tout entière dans les choses matérielles, dans l'eau bénite et l'encens. Dieu doit être pour vous, comme pour nous, le Dieu de l'esprit, de la vérité, de la charité.

Le Dieu du Vrai s'est révélé en ces deux siècles plus qu'il ne l'avait fait dans les dix siècles précédents. Par qui cette révélation s'est-elle accomplie ? Non par vous, mais par ceux que vous appelez laïques, et qui ont été les prêtres du Vrai. Vous ne pouvez montrer aucune des grandes découvertes, aucun des travaux durables qui restent sur la voie de la science.

Le Dieu de charité, de l'équité, de l'humanité nous a permis de substituer un droit humain au droit cruel du Moyen-Age. Vous en maintenez la barbarie. Ce droit exclusif ne supprimait la contradiction qu'en tuant le contradicteur. Le nôtre admet les différences ; des tous divers, il fait l'harmonie ; il ne veut pas que l'ennemi meure, mais qu'il devienne ami, qu'il vive.

" Sauvez les vaincus " dit Henri IV après la bataille d'Ivry. " Tuez tout " dit le Pape Pie V aux soldats qu'il envoie en France avant la saint-Barthélemy.

Votre principe est le vieux principe exclusif et homicide, qui tue tout ce qui le contredit. Vous parlez fort de charité ; elle n'est pas difficile lorsqu'on a soin, comme vous faites, d'en excepter l'ennemi.

Le Dieu qui a apparu, de nos jours, dans la lumière des sciences, dans la douceur des mœurs, et dans l'équité des lois, pourquoi le méconnaissez-vous ?

C'est là que vous êtes faibles, parce que là vous êtes impies ; une chose vous manque entre toutes, qui est la religion

Voici le temps des excursions. Les premières annoncées auront lieu par le Pacifique Canadien à Ottawa pour le 27 courant et par le vapeur Trois-Rivières à Sorel pour la même date. Prix du billet pour Ottawa, aller et retour. \$2.50 pour adultes et \$1.25 pour enfants. Pour Sorel, le prix du billet est de 50 cts. Pour plus amples informations s'adresser au bureau du *Canard*, 1798 rue Ste Catherine, à l'Hôtel Laval, coin des rues Sanguinet et Ste Catherine, chez H. Dubois Place Chaboillez, et au bureau du Pacifique, rue St Jacques.

M. Queneau, courtier en mines, 207, New-York Life Bldg., Montréal, se tient à la disposition de nos lecteurs pour leur fournir tous renseignements sur les actions des MINES D'OR de la Colombie Anglaise.

La Compagnie des Tramways pourrait bien changer ses avis sur ses voitures et les mettre en français en disant simplement : " Prenez garde en montant et en descendant, " au lieu de : " Faites attention en embarquant dans le tramway et en descendant. "

Ce serait plus élégant et plus français.

Une HAUSSE considérable est imminente sur les actions des MINES D'OR de la Colombie Anglaise. M. Queneau, courtier en mines, 207 New-York Life Bldg, conseille aux lecteurs du RÉVEIL de prendre position actuellement sur ces valeurs ; c'est le moment d'acheter.

Le voyage de M. Tardivel à Paris a eu un résultat pratique auquel personne ne s'attendait : le professeur a rapporté d'Europe un mot nouveau qui va enrichir le vocabulaire canadien. Il a découvert que ce qui s'appelle ici vulgairement un clavigraph ou un *type-writer*, se désigne en Europe sous le nom de dactylographe Hurrah pour le Professeur. !

La librairie de neuf et d'occasion de la rue St. Denis (carré Viger) est maintenant au No. 1749 rue Ste Catherine, près de la rue Sanguinet.

FEUILLETON

ROME

PAR

EMILE ZOLA

XI

La réponse ne parvint pas à Pierre. Seulement, il comprit en entendant le cardinal reprendre :

—Oh ! les médecins, ils ne savent jamais. D'ailleurs, quand ils ne veulent plus parler, c'est que la mort n'est pas loin... Mon Dieu ! quel malheur, si la catastrophe ne peut être reculée de quelques jours !

Il se tut, et Pierre le sentit, les yeux de nouveau sur Rome, là-bas, regardant de toute son angoisse ambitieuse le dôme de Saint-Pierre, la petite tache étincelante, à peine grande comme l'ongle du petit doigt, au milieu de l'immense plaine rousse. Quel trouble, quelle agitation, si le pape était mort ! Et il aurait voulu n'avoir qu'à étendre le bras pour prendre dans le creux de sa main la Ville éternelle, la Ville sacrée, qui ne tenait pas plus de place, à l'horizon, qu'un tas de gravier, jeté là par la pelle d'un enfant. Déjà, il rêvait du conclave, lorsque les dais des autres cardinaux s'abattraient, et que le sien, immobile, souverain, le couronnerait de pourpre.

—Mais vous avez raison, mon cher, s'écria-t-il en s'adressant à Santobono, il faut agir, c'est pour le salut de l'Eglise.. Et puis, il n'est pas possible que le ciel ne soit pas avec nous, qui voulons uniquement son triomphe. S'il le faut, au moment unique suprême, il saura bien foudroyer l'Antéchrist.

Alors, pour la première fois, Pierre entendit nettement Santobono, qui disait d'une voix rude, avec une sorte de sauvage décision :

—Oh ! si le ciel tarde, on l'aidera !

Puis, ce fut tout, il ne saisit plus qu'un murmure confus. Le balcon était vide, et son attente recommença, dans le salon ensoleillé, d'une gaieté calme et délicate. Brusquement, la porte du cabinet de travail s'ouvrit toute grande, un domestique l'introduisit ; et il fut étonné de trouver le cardinal seul, sans avoir vu sortir les deux prêtres, qui s'en étaient allés par une autre porte.

Dans la vive lumière blonde, le cardinal était debout près d'une fenêtre, avec sa face colorée au nez fort, aux grosses lèvres, son air de jeu-

nesse trapue et vigoureuse, malgré ses soixante ans. Il avait repris le sourire paternel dont il accueillait les plus humbles, par bonne politique. Et, tout de suite, dès que Pierre se fut incliné et eut baisé l'anneau, il lui indiqua une chaise.

—Asseyez-vous, cher fils, asseyez-vous... Voyons, vous venez pour cette malheureuse affaire de votre livre. Je suis bien heureux d'en causer avec vous.

Lui-même avait pris une chaise, devant cette fenêtre ouverte sur Rome, dont il semblait ne pouvoir s'éloigner, Le prêtre s'aperçut qu'il ne l'écoutait guère, les yeux de nouveau là-bas, vers la proie si chaudement désirée, pendant qu'il s'excusait d'être venu le troubler dans son repos. Pourtant, l'apparence d'aimable attention était parfaite, il s'émerveilla de la volonté que cet homme devait avoir, pour paraître si calme, si dévoué aux affaires des autres, lorsqu'un tel vent de tempête soufflait en lui.

—Votre Eminence daignera donc me pardonner...

—Mais vous avez bien fait de venir, puisque ma santé chancelante me retient ici. Je vais un peu mieux, d'ailleurs, et il est très naturel que vous désiriez me fournir des explications, défendre votre œuvre, éclairer mon jugement. Même je m'étonnais de ne pas vous avoir encore vu, car je sais que votre foi est grande et que vous n'épargnez pas vos démarches pour convertir vos juges... Parlez, cher fils, je vous écoute, de toute la bonne joie que j'aurais à vous absoudre.

Et Pierre se laissa prendre à ces bienveillantes paroles. Un espoir lui revint, celui de gagner à sa cause le préfet de l'Index, tout-puissant. Il le jugeait déjà d'une intelligence rare, d'une cordialité exquise, cet ancien nonce qui avait appris, à Bruxelles d'abord, puis à Vienne, l'art mondain de renvoyer ravis, les geus qu'il bernait, en leur promettant tout, sans leur rien accorder. Aussi retrouva-t-il une fois encore sa flamme d'apôtre, pour exposer ses idées sur la Rome de demain, la Rome qu'il rêvait, de nouveau maîtresse du monde, si elle revenait au christianisme de Jésus, dans l'ardent amour des petits et des humbles.

Sanguinetti souriait, hochait doucement la tête, s'exclamait de ravissement.

—Très bien, très bien ! c'est parfait.. Ah ! je pense comme vous, cher fils ! On n'en peut mieux dire... Mais c'est l'évidence même, vous êtes là avec tous les bons esprits.

Puis, tout le côté poésie le touchait profondément, disait-il. Il aimait à passer, comme Léon XIII, par rivalité sans doute, pour un latiniste

des plus distingués, et il avait voué à Virgile une tendresse spéciale et sans bornes.

— Je sais, je sais, votre page sur le printemps qui revient, consolant les pauvres que l'hiver a glacés, oh ! je l'ai relue trois fois ! Et vous doutez-vous que vous êtes plein de tournures latines ? J'ai noté chez vous plus de cinquante expressions qu'on retrouverait dans les *Eglogues*. Un charme, votre livre, un vrai charme !

Comme il n'était point sot, et qu'il sentait là, dans ce petit prêtre, une grande intelligence, il finissait par s'intéresser, non pas à lui, mais au profit quelconque qu'il y avait peut-être à tirer de lui. C'était, dans sa fièvre d'intrigues, sa continuelle préoccupation, tirer des autres, des créatures que Dieu lui envoyait, tout ce qu'elles lui apportaient d'utile à son propre triomphe. Et il se détournait un instant de Rome, il regardait en face son interlocuteur, l'écoutait parler, en se demandant à quoi il pourrait bien l'employer, tout de suite, dans la crise qu'il traversait, ou plus tard, quand il serait pape. Mais le prêtre commit encore une fois la faute d'attaquer le pouvoir temporel de l'Église et de prononcer les mots malencontreux de religion nouvelle.

D'un geste, le cardinal l'arrêta, toujours souriant, sans rien perdre de son amabilité, bien que sa résolution, prise depuis longtemps, fût dès lors confirmée et définitive.

— Certainement, cher fils, vous avez raison sur bien des points, et je suis souvent avec vous, oh ! tout à fait... Seulement, voyons, vous ignorez sans doute que je suis ici le protecteur de Lourdes. Alors, après la page que vous avez écrite sur la Grotte, comment voulez-vous que je me prononce pour vous, contre les Pères ?

Pierre fut atterré par ce fait, qu'il ignorait en effet. Personne n'avait eu la précaution de l'avertir. A Rome, les œuvres catholiques du monde entier ont chacun pour protecteur un cardinal, désigné par le Saint-Père, chargé de la représenter et de la défendre au besoin.

— Ces bons Pères ! continua doucement Sanguinetti, vous leur avez fait beaucoup de peine, et vraiment nous avons les mains liées, nous ne pouvons augmenter leur chagrin davantage... Si vous saviez le nombre de messes qu'ils nous envoient ! Sans eux, je connais plus d'un de nos pauvres prêtres qui mourrait de faim.

Il n'y avait qu'à s'incliner, Pierre se heurtait une fois de plus à cette question d'argent, à la nécessité où se trouvait le Saint-Siège d'assurer son budget, bon an mal an. C'était toujours le servage du pape, que la perte de Rome avait libéré du souci de régner, mais que sa gratitude

forcée pour les aumônes reçues, clouait quand même à la terre. Les besoins étaient si grands, que l'argent régnait, était la puissance souveraine, devant laquelle tout pliait en cour de Rome.

Sanguinetti se leva pour donner congé au visiteur.

— Mais, cher fils, reprit-il avec effusion, ne vous désespérez pas. Je n'ai d'ailleurs que ma voix, je vous promets de tenir compte des excellentes explications que vous venez de me fournir... Et qui sait ? si Dieu est avec vous, il vous sauvera, même malgré nous !

C'était son ordinaire tactique, il avait pour principe de ne jamais pousser personne à bout, en renvoyant les gens sans espoir. A quoi bon dire à celui-ci que la condamnation de son livre était chose faite et que le seul parti prudent serait de le désavouer ? Il n'y avait qu'un sauvage, comme Bocanera, pour souffler la colère sur les âmes de feu et les jeter à la rébellion.

— Espérez, espérez ! répéta-t-il avec son sourire, en ayant l'air de sous-entendre une foule de choses heureuses, qu'il ne pouvait dire.

Pierre, profondément touché, se sentit renaître. Il oubliait même la conversation qu'il avait surprise, cette âpreté d'ambition, cette rage sourde contre le rival redouté. Et puis, chez les puissants, l'intelligence ne pouvait-elle tenir lieu de cœur ? Si celui-ci était pape un jour, et s'il avait compris, ne serait-il pas peut-être le pape attendu, acceptant la tâche de réorganiser l'Église des États-Unis d'Europe, maîtresse spirituelle du monde ? Il le remercia avec émotion, s'inclina et le laissa à son rêve, debout devant cette fenêtre grande ouverte, d'où Rome lui apparaissait au loin toute précieuse et luisante comme un joyau, telle la tiare d'or et de pierres, dans le resplendissement du soleil d'automne.

Il était près d'une heure, lorsque Pierre et le comte Prada purent enfin déjeuner, à une des petites tables du restaurant, où ils s'étaient donné rendez-vous. Leurs affaires les avaient retardés l'un et l'autre. Mais le comte paraissait fort gai, ayant réglé à son avantage des questions fâcheuses ; et le prêtre lui-même, repris d'espérance, s'abandonnait, se laissait délicieusement vivre, dans la douceur de ce dernier beau jour. Aussi le déjeuner fut-il charmant, au milieu de la grande salle claire, peinte en bleu et en rose, absolument déserte à cette époque de l'année. Des Amours volaient au plafond, des paysages rappelant de loin les Châteaux romains décoraient les murs. Et ils mangèrent des choses

fraîches, ils burent de ce vin de Frascati, qui a un goût brûlé de terroir, comme si les anciens volcans avaient lissé à la terre un peu de leur flamme.

Longuement, la conversation roula sur les monts Albains, dont la grâce farouche domine si heureusement la plate Campagne romaine, pour le plaisir des yeux. Pierre, qui avait fait la classique excursion en voiture, de Frascati à Nemi, était resté sous le charme ; et il en parlait encore avec feu. C'était d'abord l'adorable chemin de Frascati à Albano, montant et descendant au flanc des collines, plantées de roseaux, de vignes et d'oliviers, parmi lesquels s'ouvraient de continues échappées sur l'immensité houleuse de la Campagne. A gauche, le village de Locca di Papa, en amphithéâtre, blanchissait sur un mamelon, au-dessous du Monte Cave, couronné de grands arbres séculaires. De ce point de la route, lorsqu'on se retournait vers Frascati, on apercevait, très haut, à la lisière d'un bois de pins, les ruines lointaines de Tusculum, de grandes ruines rousses, cuites par des siècles de soleil, et d'où la vue sans bornes devait être admirable. Puis, on traversait Marino, à la grande rue en pente, à la vaste église, au vieux palais noirci et à demi mangé des Colonna. Puis après un bois de chênes verts, on longeait le lac d'Albano spectacle unique au monde : les ruines d'Albe la Longue en face, de l'autre côté des eaux immobiles, clair miroir ; le Monte Cave à gauche, avec Rocca di Paoa et Palazzola ; et Castel-Gandolfo à droite, dominant le lac, comme du haut d'une falaise. Dans le cratère éteint, ainsi qu'au fond d'une coupe de verdure, géante, le lac dormait, lourd et mort, une nappe de métal fondu, que le soleil moirait d'or d'un côté, tandis que l'autre moitié, dans l'ombre, était noire. Et la route moutait ensuite, jusqu'à Castel-Gandolfo, perché sur son rocher, tel qu'un oiseau blanc, entre le lac et la mer, toujours rafraîchi par une brise, même aux heures les plus brûlantes de l'été, autrefois célèbre par sa villa des Papes, où Pie IX aimait à vivre des journées d'indolence, où Léon XIII n'est jamais venu. Et la route descendait ensuite ; et les chênes verts recommençaient, des chênes verts fameux par leur énormité, une double rangée de colosses, de monstres aux membres tordus, deux ou trois fois centenaires ; et l'on arrivait enfin à Albano, une petite ville moins nettoyée moins modernisée que Frascati, un coin de terroir qui a gardé un peu de son odeur d'ancienne sauvagerie ; et c'était encore l'Arricia, avec le palais Chigi, des coteaux couverts de forêts, des ponts eujambant des gorges débordantes

d'ombrages ; et c'était encore Genzano, c'était encore Nemi, de plus en plus reculés et farouches, perdus au milieu des rocs et des arbres.

Ah ! ce Nemi, quel souvenir ineffaçable Pierre en avait gardé, ce Nemi au bord de son lac, délicieux de loin, d'une apparition si charmeresse, évocatrice des anciennes légendes des villes fées nées dans la verdure du mystère des eaux, et d'une saleté repoussante quand on l'aborde enfin croulant de partout, dominé encore par la tour des Orsini, comme par le génie mauvais des anciens âges, qui semble y maintenir les mœurs féroces, les passions violentes et les coups de couteau ! Il était de là, ce Santobono, dont le frère avait tué et qui, lui-même semblait brûler d'une flamme meurtrière, avec ses yeux de crime, luisants tels que des braises. Et le lac, le lac rond comme une lune éteinte, tombée là, dans ce fond de cratère, cette coupe plus profonde et plus étroite qu'au lac d'Albano, couverte d'arbres d'une vigueur et d'une densité prodigieuses ! Les pins, les ormes, les saules, en un flot vert de branches qui s'écrasent, descendent jusqu'à la rive. Cette fécondité formidable naît des continues vapeurs d'eau qui se dégagent, sous l'action torride du soleil, dont les rayons s'amassent dans ce creux, en un foyer de fournaise. C'est une humidité chaude et lourde, les allées des jardins environnants se verdissent de mousses, des brouillards épais emplissent souvent le matin l'immense coupe d'une vapeur blanche, comme d'un lait fumeux de sorcière, aux louches maléfices. Et Pierre se souvenait bien de son malaise, devant ce lac ou paraissait dormir des atrocités anciennes, toute une religion mystérieuse d'abominables pratiques, au milieu de l'admirable décor. Il l'avait vu, à l'approche du soir, dans l'ombre de sa ceinture de forêts, tel qu'une plaque de métal terni, noir et argent, d'une immobilité pesante ; et cette eau très claire, mais si profonde, cette eau déserte, sans une barque, cette eau morte, auguste et sépulcrale, lui avait laissée une indicible tristesse, une mélancolie à en mourir, la désespérance des grands rats solitaires, la terre et les eaux gonflés de la douleur muette des germes, inquiétants de fécondité. Ah ! ces bords noirs qui s'enfonçaient, ce lac morne et noir qui gisait, là-bas, au fond !

(A suivre)

IL LE TROUVERA

Celui qui veut guérir vite et bien son rhume ou sa bronchite, trouvera un remède efficace et sûr dans le BAUME RHUMAL. 25c dans toutes les pharmacies.

TRADUCTIONS. REDACTION. IMPRESSIONS.

MARC SAUVALLÉ, Journaliste,

S'occupe de travaux littéraires en tous genres. Traductions, correspondances, rédaction de lettres et de requêtes, préparation de discours, correction de manuscrits et preuves, préparation de mémoires et de rapports, articles de journaux, toasts adresses etc., etc. Bureau - 30 RUE ST. GABRIEL. B. P. BOITE 2184. TELEPHONE 892.

“ LE SUN ”

Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

Siege Social, Montreal.

ROBERTSON MACAULAY, Président

Hon. A. W. OGILVIE, Vice-Président.

||
..... ||

T. B. MACAULAY, Secrétaire.

IRA B. THAYER, Sur't. des Agences.

G. F. JOHNSTON, Assistant Surintendant des Agences.



L'année 1896 a jusqu'à maintenant, été plus satisfaisante et avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

Une Autre Rasoï

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police conditions et a pendant de longues années, été une des principales attractions de ses polices. Ce compagnie a, depuis fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitté une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

DEMANDEZ A NOS AGENTS DE VOUS EXPLIQUERCE SYSTEME

O. Leger,

GÉRANT DÉPARTEMENT FRANÇAIS POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTREAL

Une invention pour les enfants de 6 à 60 ans.

L'ECHOPHONE

LA DERNIERE
MACHINE
A PARLER

Lorsque Edison inventa le phonographe, qui reproduit la voix humaine, on a cru que c'était la plus grande invention du siècle. et on a eu raison.

Pensez-y bien: la voix humaine, des airs de musique, des chansons de toutes sortes, les discours et les conférences des grands hommes d'état sont reproduits par ces machines.

Pourquoi n'y a-t-il pas des phonographes partout? Ils coûtent trop cher — de \$40 à \$200.

Nous avons résolu ce problème. Un ECHOPHONE vous sera adressé (les frais de l'express à la charge de l'acheteur, et *Leslie's Weekly* pendant une année pour la somme modique de \$8.00

L'ECHOPHONE est mis en mouvement par un mouvement d'horloge.

Un enfant peut s'en servir. Un cylindre est envoyé avec chaque machine, chaque cylindre supplémentaire coûte 50c chacun. Les cylindres du phonographe et du Graphophone peuvent être utilisés sur cette machine, et si la machine à parler ne satisfait pas l'acheteur, son argent lui sera rendu.

A juste titre, *Leslie's Weekly*, est considéré comme la magazine illustrée la plus en vogue en Amérique. Le prix d'abonnement est de \$4.00 et l'ECHOPHONE se vend \$10.00. On peut être étonné que les deux se vendent seulement \$8.00, mais ceci s'explique facilement. Nous avons besoin de 250,000 abonnés au *Leslie's Weekly*. Nous croyons les obtenir par ce moyen. Ceux qui annonceront dans notre journal, lorsque nous aurons cette circulation, nous rembourseront nos pertes d'aujourd'hui. En conséquence, le nombre de machines est limité — "Premier rendu, premier servi."

LESLIE'S WEEKLY

110 FIFTH AVENUE, NEW-YORK CITY

PRESENTS UTILES

Port-monnaies pour dames, plus de 200 variétés.

Portefeuilles pour Messieurs, plus de 100 variétés.

Belles marchandises de cuir.

Pupitres portatifs, Ecritoires, Calendriers, Portefeuilles.

Papeteries de choix en boîtes de 15c à \$5.00

Le plus bel assortiment du pays.

Cire à cacheter de toutes teintes et parfumée

Plus de 20 couleurs différentes, en boîte

Maintenant, initiales à cacheter en verre coupé

De choix, autres initiales en grande variété.

PLUMES ET CRAYONS EN OR

Marchandises en argent pour usage de bureau ou de bibliothèque

Encriers de toutes sortes et de tous prix

MORTON PHILLIPS & CIE

MONTREAL

NORTH BRITISH & MERCANTILE

CIE D'ASSURANCE
CONTRE LE FEU
ET SUR LA VIE

CAPITAL.....	\$15,000,000
FONDS INVESTIS.....	53,000,000
FONDS INVESTIS en CANADA.....	5,000,000
REVENU ANNUEL.....	12,000,000

Directeur-Gérant :- THOMAS DAVIDSON

Directeurs Ordinaires — W. W. Ogilvie, A. MacNider, Ecr., Banque de Montréal; Henri Barbeau gérant général Banque d'Epargne de la cité

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offres à ses assurés une sécurité absolue et en cas de feu un règlement prompt et libéral.

Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés à des taux modérés
Bureau principal en Canada : 78 ST-FRANCOIS-XAVIER, MONTREAL

GUSTAVE FAUTEUX

Téléphone Bell, No. 318

Agent pour Montréal et les environs

MAPLE CARD



FABRICANTS
DE PAPIER.

MOULIN A PORTNEUF

MONTREAL - QUE

LIBRAIRIE FRANCAISE

G. HUREL

1615 rue Notre-Dame

MONTREAL

J. A. DROUIN,

AVOCAT

Bâtisse de la New York Life, 11 Place d'Armes, Chambres 315 et 316. Téléphone 2243

Arthur GLOBENSKY,

AVOCAT.

1586 1/2 Rue NOTRE-DAME

Wanted—An Idea Who can think of some simple thing to patent? Protect your ideas; they may bring you wealth. Write JOHN WEDDERBURN & CO., Patent Attorneys, Washington, D. C., for their \$1,500 price offer and list of two hundred inventions wanted.

Imprimé par la Cie d'Imprimerie Commerciale (limitée) et publié par Aristide Filiatreault au No. 30 rue St. Gabsiel, Montréal.

Scientific American Agency for PATENTS. PATENTS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, New York. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, \$3.00 a year; \$1.50 six months. Address, MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.